

**Motion 1 des Enseignant·es-chercheur·es titulaires membres du
département d'Anthropologie
31 janvier 2020**

Les enseignant-es chercheur-es titulaires membres du département d'Anthropologie de l'Université Toulouse Jean Jaurès, réunis le 31 janvier 2020, soutiennent le combat des enseignants non titulaires du département et, plus largement des collectifs de précaires de l'Enseignement supérieur et de la recherche pour leurs droits. Les enseignant-es contractuels vacataires assurent près de 40% des cours dans nos formations d'anthropologie. Leur paiement à l'heure de cours (autour de 41€ brut) est censé rémunérer l'heure de cours donnée, le temps de préparation, la surveillance d'examens, la correction de travaux d'étudiants. En outre, ils sont invités une ou deux fois par an à participer à une réunion pédagogique. Diplômés ou futurs diplômés à bac +8, qui peut se satisfaire de cela ? Si des efforts ont été faits pour qu'ils soient rémunérés plus régulièrement, ils ne le sont pas pour autant chaque mois, à partir du premier mois travaillé. Qui plus est nombre d'entre eux disent avoir du mal à trouver une information fiable sur le statut, les droits et les devoirs des enseignants vacataires.

Nous demandons :

- une véritable prise en compte du travail de préparation des cours, de surveillance d'examen, de correction des évaluations et de la participation aux réunions pédagogiques nécessaires pour la bonne marche des enseignements dans le calcul de la rémunération des enseignants contractuels vacataires,
- une véritable mensualisation du paiement des heures des enseignants contractuels vacataires dès le premier mois travaillé,
- l'exonération des frais d'inscription pour les doctorant-es employés comme enseignant contractuel vacataire au sein de l'université,
- une résorption progressive des contrats d'enseignants vacataires par la création de postes d'enseignants chercheurs titulaires de la fonction publique et, secondairement, d'Attachés temporaires d'enseignement et de recherche, qui seuls peuvent garantir un investissement à plein temps dans l'enseignement, l'encadrement des travaux des étudiants et la gestion collective des formations.